



L'AGGLO RECRUTE : DIRECTEUR(TRICE) DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

DEFINITION ET POSITIONNEMENT DU POSTE :

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique de la **Direction Générale**, le/la Directeur(trice) de l'Hydraulique et de l'Environnement coordonne l'activité des services placés sous sa responsabilité et est le garant des missions de service publique obligatoires devant être rendues tant réglementairement qu'administrativement.

La Direction de l'Hydraulique et de l'Environnement (DHE) regroupe les 3 services de l'Alimentation en Eau Potable, l'Assainissement, et Environnement- Déchets et peut évoluer en fonction des ajustements législatifs.

Il/elle assiste les 3 Vices – Présidents en charge de la DHE et est force de proposition dans la définition de la politique de l'eau, de l'Assainissement et de l'Environnement-Déchet. Il/elle est garant(e) de la qualité du service public devant être rendu. Il/elle coordonne le suivi de la programmation des travaux, le suivi budgétaire et assure la définition des orientations financières et prospectives des compétences, Eau, Assainissement et Environnement – Déchets.

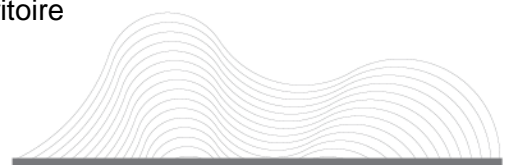
MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE :

Etre force de proposition et d'expertise technique, réglementaire et administrative sur les orientations stratégiques et sur les enjeux relevant des domaines de compétences de l'Agglo dans le domaine de l'Hydraulique urbaine et de l'Environnement et sur les compétences actuelles et à venir.

- Définir les enjeux stratégiques, proposer et mettre en œuvre les politiques publiques liées à la DHE ;
- Manager opérationnellement les domaines de compétence de la DHE et assurer le management des chefs de service de la DHE
- Piloter avec les chefs de service la déclinaison opérationnelle et budgétaire des politiques définies ;
- maîtriser et anticiper le calendrier de la prise de décision ;
- être en relation avec les élus, plus particulièrement les Vice-Président en charge des compétences liées à la DHE, en lien avec la direction générale ;
- Assurer la veille réglementaire et technique et, autant que de besoin, l'expertise technique sur les domaines de compétences susvisés ;

Participer au comité de direction, animer régulièrement des réunions dans et hors de sa direction, être garant de la bonne tenue des commissions de secteur, assister aux assemblées communautaires et intervenir selon les dossiers.

- Assurer une vision transversale de haut vol technique et stratégique,
- alerter sur les impacts des choix,
- sensibiliser sur les enjeux de programmation et d'exercice du service public
- proposer une vision transversale sur les enjeux de territoire



Décliner et piloter la mise en œuvre opérationnelle des orientations stratégiques

- garantir la mise en œuvre et la maîtrise des travaux et études, en lien avec les chefs de service, dans des délais et sujétions techniques maîtrisés ;
- garantir la maîtrise des coûts des opérations et la recherche des optimisations financières ;
- garantir une maîtrise parfaite des procédures de marchés publics permettant de sécuriser et lisser la programmation

Assurer un service public réglementaire de qualité, optimisé financièrement et acceptable pour l'utilisateur

- maîtriser les principes d'exploitation des services d'eau, d'assainissement, des déchets, et de manière générale des compétences institutionnelles liées à l'hydraulique urbaine et à la gestion de l'Environnement ;
- être en mesure d'expertiser et de piloter techniquement et administrativement les ingénieurs chefs de service, dans la définition, le suivi et le contrôle de l'exploitation des services publics ;
- maîtriser les principes budgétaires des instructions comptables des budgets annexes liés aux compétences mises en œuvre ;

Evaluer les politiques portées par la direction

- superviser la conception et la mise en œuvre d'indicateurs de suivi et d'évaluation, notamment au travers des rapports sur le prix et la qualité des services ;
- exploiter les résultats des évaluations dans la définition des stratégies financières et prospectives techniques ;
- réaliser des analyses techniques et administratives rétrospectives et prospectives ;

Coordonner et mobiliser ses équipes

- optimiser / anticiper les besoins RH nécessaires à la réalisation de l'activité de la direction ;
- participer au recrutement des collaborateurs ;
- évaluer ses collaborateurs directs et coordonner la tenue des entretiens annuels de tous les collaborateurs de la direction ;
- réaliser un premier arbitrage sur les propositions d'avancement pour ses collaborateurs ;
- actualiser les fiches métiers propres à la direction et participer à l'actualisation des fiches métiers transversales ;
- repérer et réguler les tensions au sein de sa direction (en 2ème niveau) ;
- consolider les besoins de formation au niveau de la direction ;

Manager les ressources budgétaires de la direction

- piloter la préparation budgétaire, et les moments clés de la vie financière de la DHE (CA, BP, BS, RAR) ;
- proposer et argumenter son budget devant la direction générale ;

Animer et piloter la DHE et gérer les relations extérieures avec les services et partenaires de la collectivité

- inscrire son action dans le cadre de la politique communautaire ;
- définir les modes de contrôle et de conventionnement et les procédures de fonctionnement avec les satellites de la collectivité ;
- définir les modes de collaboration de sa direction avec les partenaires dans le cadre de l'intérêt communautaire et des conventions signées par la collectivité ;
- représenter la collectivité à certaines réunions partenariales ;



- proposer les modalités adaptées de concertation et de communication sur son activité / ses projets ;
- présenter et faire adhérer aux choix de gestion ;
- animer des rencontres avec différents services ;
- décliner les objectifs prioritaires autant que de besoin en interne DHE ;
- contrôler la traduction des orientations de la collectivité dans les projets de service ;
- concevoir des outils de programmation (schémas directeurs, PPI, etc.) des processus et des procédures de contrôle ;
- impulser des projets transversaux et en assurer le pilotage ;
- développer des démarches qualité et d'amélioration continue du service rendu ;
- s'assurer du respect des objectifs, des plannings et des budgets ;
- organiser et effectuer le reporting de l'activité de la direction auprès de la DG ;

Développer une veille prospective sectorielle et territoriale et une réflexion prospective continue dans son secteur

- proposer les cadres stratégiques, piloter les transferts de compétences obligatoires dans les domaines de l'hydraulique urbaine et de l'environnement (pluvial, notamment) et préfigurer la création des services correspondants ;

PROFIL RECHERCHE

➤ QUALIFICATION / FORMATION

- **Titulaire** sur le grade d'ingénieur (catégorie A), avec solide expérience de management opérationnel
- **Contractuel** : formation supérieure : Ingénieur dans le ou les domaines de spécialisation suivants (travaux publics- VRD, process eau- assainissement ; hydraulique) ou Bac +5 (spécialisation dans domaines de l'hydraulique urbaine – environnement – travaux publics – VRD)
- **Expérience souhaitée** de 10 ans dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des VRD et de l'Environnement.

➤ COMPETENCES TECHNIQUES

- Les instances, processus et circuits de décision, et fonctionnement des assemblées délibérantes
- Les fondements et enjeux de l'action publique
- Les enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques dans son domaine d'activité
- Connaissance approfondie des règles budgétaires et comptables de comptabilité publique
- Eléments de conjoncture économique et financière
- La structuration des dispositifs et modes d'intervention des différents acteurs
- Les méthodologies de projet
- Les techniques managériales
- Techniques d'analyse financière
- Techniques d'élaboration d'un budget
- Mobiliser et animer des équipes et réseaux
- Evaluer les actions et projets mis en œuvre
- Les techniques de communication et de négociation



- Les techniques de résolution de conflits et de médiation
- Savoir organiser et prioriser

➤ **SAVOIR-ETRE**

- Sens de l'éthique et du service public
- Devoir de réserve
- Qualités managériales et relationnelles
- Etre réactif et pertinent
- Savoir négocier et convaincre
- Adapter son management aux situations, changements, interlocuteurs
- Etre force de proposition et de créativité

➤ **ORGANISATION ET MOYENS**

- Agents encadrés : 40 à 50 agents.
- Horaires : 35 heures par semaine avec possibilité d'amplitude en fonction des obligations de service

CONTACT :

Envoyer votre candidature (lettre motivation et CV), à l'attention de Mme La Présidente de la CACL :

- Par mail : recrutements@cacl-guyane.fr
- Par courrier : CACL - 4, Esplanade de la Cité d'Affaire - CS 36029 - 97 357 MATOURY CEDEX,

